



Communiqué de presse

Montpellier, le 21 avril 2011

IMMOBILIER DE L'ETAT **Le Préfet pose la 1ère pierre** **de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de** **L'Hérault**

Ce jeudi 21 avril à 11h30, au cœur du quartier Parc Marianne, le Préfet posera la 1ère pierre de la DDTM 34. Le projet s'inscrit dans un vaste mouvement de simplification des administrations de l'Etat (RGPP) qui vise à proposer un service public amélioré, sans coût supplémentaire pour le contribuable.

1. La DDTM, c'est quoi ?

Créée le 1er janvier 2010, la Direction départementale des territoires et de la mer regroupe les anciennes Directions de l'équipement, de l'agriculture et des affaires maritimes. Elle compte 350 agents dans le département, dont 250 à Montpellier.

La DDTM 34 est l'interlocutrice quotidienne des collectivités et des citoyens pour l'aménagement du territoire. Ses champs d'interventions sont étendus :

- urbanisme et logement,
- transports et sécurité routière
- pêche et agriculture, forêt et alimentation
- environnement, littoral, eau et prévention des risques,

2. 14,2 M€: Comment est financé le nouveau site ?

A Montpellier les administrations (régionales et départementales) étaient jadis implantées sur 31 sites. D'ici quatre ans il y en aura 9 : 8 rénovés et 1 entièrement nouveau, celui de la DDTM.

Tous sont financés grâce à la revente des locaux ou les économies de loyers des 22 sites abandonnés. Au total c'est 34 M€ qui auront été investis pour la modernisation des implantations de l'Etat, dont 14,2 pour l'acquisition des locaux de la DDTM.

Le projet initié en 2008, est l'un des plus ambitieuses monté en France, notamment du fait du recours crédit-bail.

3. Pourquoi l'Etat a-t-il choisi ce site ?

L'Etat voulait situer l'administration au cœur de la ville et être exemplaire pour le développement durable. Le programme immobilier OZONE, développé par les promoteurs PRAGMA et EIFFAGE, répondait à cette attente :

Les agents et le public accueilli bénéficieront :

- d'un environnement agréable dans un quartier dynamique,
- d'une proximité immédiate des lignes de tram 1 et 3,
- d'un accès facilité pour les personnes handicapées,
- d'un bâtiment économe en énergie (BBC)

Les 4 400 M² occupés par la DDTM seront livrés en avril 2013.